

LE FUSIL BRISÉ

Bulletin d'information de l'Internationale des Résistant-es à la Guerre

n°56 – novembre 2002

1 er Décembre 2002
Journée des Prisonniers et Prisonnières pour la Paix

Focus sur les régions Caucase et Asie centrale

À la poursuite de l'or noir caspien... À quel prix ?

Lindsay Barnes

L'intérêt international pour les États riches en ressources de l'ex-URSS, au Caucase et en Asie centrale, s'est révélé lors de la dernière décennie. Pourquoi le pétrole et le gaz caspiens sont-ils devenus si important aux yeux du marché mondial de l'énergie ? Quelles sont les conséquences pour les habitants de la région qui peinent à faire naître des démocraties ?

Le bassin caspien est riche en gaz et pétrole. Les États bordant la Mer Caspienne sont destinés à générer d'importants revenus par la vente et le transport de ces ressources. Malgré tout, les réserves caspiennes, bien qu'importantes, ne font guère le poids face à celles plus abondantes et moins onéreuses du Golfe Persique. Pourquoi la nation la plus importante au monde, les États-Unis, dépensent-ils tant de temps et d'argent à s'assurer une place au Caucase (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie) et en Asie Centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan) ?

Historique de la stratégie américaine

Les États-Unis et certains de leurs supporters les plus fervents dépendent d'une offre abondante en gaz et pétrole. Néanmoins, ils doivent faire face à des relations qui se détériorent avec l'Arabie Saoudite –leur premier fournisseur en pétrole– et l'Iran. Ajoutons la nature plutôt volatile du Moyen-Orient et la recherche d'alternatives en approvisionnement est apparue de plus en plus nécessaire aux États-Unis afin de diminuer leur dépendance à cette région. À ce jour l'injection de cash dans le bassin caspien fut massive.

L'estimation des investissements américains et occidentaux est de 50 milliards US $ depuis que la région est devenue indépendante de l'Union Soviétique d'après un rapport de l'Atlantic Council and Central Asia-Caucasus Institute, Johns Hopkins University. Les milliards de dollars des États-Unis pour les projets d'oléoduc au Caucase du Sud en représentent une bonne part. L'influx de ces capitaux étrangers s'est déjà révélé être à double tranchant pour la population locale. Cet investissement signifie la promotion d'une stabilité des ces États stratégiques de par l'apport externe. Par exemple, la nécessité pour les États-Unis de maintenir un accès à la région et donc d'encourager une stabilité géopolitique pour protéger ses



Champs de pétrole à Bakou, Azerbaïdjan. Photo tirée de *'Inheriting the Sea. Caspian nations' dream of oil'* par Steven Weinberg.
http: //www.eurasianet.org

Edito

La journée des Prisonniers et Prisonnières pour la Paix 2002 se penche sur une région –ou peut-être devrions nous dire deux régions– qui ne reçoit habituellement que peu d'attention du mouvement pacifiste ou du public en général: le Caucase et l'Asie Centrale. Il est grand temps pour que le mouvement pacifiste tienne compte de ces régions – les militaires et le commerce globale du pétrole s'y sont déjà tranquillement installés.

Comme le montre ce numéro du Fusil Brisé – sorti spécialement pour la journée des prisonniers et prisonnières pour la paix, l'attention de la mouvance pacifiste est nécessaire d'urgence pour soutenir les militants pour la paix et les droits de l'humain dans la région. Aucun de ces pays ne peut être qualifié de démocratie, aucun ne remplit les critères internationaux au regard de l'objection de conscience. Avec ce numéro du Fusil Brisé, l'Internationale des Résistant-es à la Guerre tourne son attention vers le Caucase et l'Asie Centrale. Nous espérons que vous vous en inspirerez : la région et l'IRG ont besoin de votre soutien.

Andreas Speck
Employé du bureau de l'IRG à Londres pour le soutien aux campagnes d'objecteurs de conscience.



CONCODOC

L'IRG en tant que coalition d'organisation de soutien aux objecteurs de conscience accueille le CONCODOC (CONscription and Conscientious Objection DOCumentation), une documentation internationale sur la situation de la conscription et de l'objection de conscience, la seule de ce type au monde. Vous pouvez vous inscrire pour consulter en ligne les rapports sur 180 pays sur **wri-irg.org/co/form.htm**.
Le centre CONCODOC dépend des informations reçues des groupes de chaque partie du monde – nous comptons sur les militants de l'objection et des droits de l'homme sur place qui sont les experts de leur situation locale.

CONCODOC
War Resisters' International,
5 Caledonian Road,
London, N1 9DX, GB.
concodoc@wri-irg.org
http://wri-irg.org

intérêts économiques. Mais l'enjeu n'est pas si mince.

De nouveaux plans américains

Les États-Unis ont aussi des intérêts politiques et stratégiques plus larges nécessitant que la région soit stable. Un conflit sur ce territoire aurait un impact sur d'autres lieux-clé pour leur stratégie : le Moyen-Orient, l'Europe et l'Asie du Nord-Est. C'est pourquoi les États-Unis se sont évertués à établir une présence militaire.
Les projets en cours pour les bases militaires du Kirghizistan et d'Ouzbékistan participent d'une stratégie à long terme de la puissance mondiale. " Par son incursion en Asie Centrale, les États-Unis ont atteint simultanément deux buts importants : d'une part l'occupation d'une région stratégique entre la Chine et la Russie, d'autre part des bases militaires d'où ils peuvent opérer en Afghanistan voire en Iran " a indiqué Ucha Nanuashvili, membre de la section géorgienne de l'*Internationale des Résistants à la Guerre*. Les États-Unis étaient particulièrement embarrassés par l'Afghanistan : frontalier de trois des cinq États d'Asie Centrale, c'était un obstacle à toute tentative pour stabiliser pour la région. La guerre civile sévissant dans le pays et l'appauvrissement général de sa population devenait menaçant pour la sécurité de ces voisins, y compris ceux du Sud-Caucase. Il était évident que le soutien des principales puissances eurasiennes (Chine, Iran, Russie, Pakistan) pour des factions opposées dans le conflit afghan diminuerait leurs chances d'y accommoder de leurs intérêts réciproques. Le Sud-Caucase revêtant en outre un intérêt particulier.
Le Sud-Caucase forme un couloir pour le transport du gaz et du pétrole caspien, permettant de joindre la mer Noire à la Méditerranée et ainsi approvisionner l'Occident. Les États-Unis ont ainsi un penchant certain à vouloir assurer la stabilité du Sud-Caucase, la Géorgie et l'Azerbaïdjan en particulier. Tous deux semblent prêts à bénéficier des efforts diplomatiques américains pour la sécurité – mais des encouragements similaires pour l'Arménie et les États d'Asie Centrale semblent moins certains.
L'Arménie est le seul de ces huit États à maintenir un partenariat avec la Russie, il entretient aussi des relations économiques avec l'Iran. Du fait de la dégradation des relations américaines tant avec la Russie que l'Iran ces dernières années, l'Arménie risque d'être exclue des investissements économiques par l'Occident à moins d'une volonté nouvelle de négocier. D'autres parts, les investissements étrangers en continu sont quasiment garantis pour l'exploitation des réserves de gaz et de pétrole en Azerbaïdjan Kazakhstan et Turkménistan, mais des mesures de sécurité plus dures vont certainement être requises pour la satisfaction des investisseurs.



The General Libraries, University of Texas, Austin, USA. Droits réservés.

Sécurité fragile

La sécurité de la région est fragile quoiqu'il en soit, en partie symptôme du faible développement politique, économique et social sous l'Union Soviétique. Les nouveaux États font face à un mécontentement interne grandissant, tandis que les escarmouches transfrontalières sont de plus en plus fréquentes, liées à autre menace pour la stabilité régionale : le trafic de substances narcotiques, l'opium en particulier. Pourtant c'est d'une autre direction que provient une menace plus grande encore.
Ironiquement, alors que la vente et le transport de leur ressources naturelles recèlent un potentiel de richesse pour les pays bordant le bassin caspien, les craintes quant au futur sont considérables au sein de ces nations. De toute première importance reste la question du contrôle des ressources et de leur usage.
Des groupes dont le *Caspian Revenue Watch* et le *Central Eurasia Project* sont déterminés à ce que les fonds générés par ces ressources bénéficient aux habitants. En poussant à la transparence dans la comptabilité et l'utilisation des revenus de la part des compagnies d'extractions et des gouvernements, ils cherchent à assurer la promotion de la société civile et le développement de la région. Ils préconisent l'utilisation des fonds pour la réduction de la pauvreté, l'éducation et la santé publique. Néanmoins, les investissements dans ces secteurs sont en chute, d'après un rapport de l'*Atlantic Council and Central Asia-Caucasus Institute*, John Hopkins University. Les régimes en place posent un problème crucial.
En obtenant leur indépendance de l'Union Soviétique et en entamant une période de transition rapide, les États d'Asie Centrale et du Caucase ont brièvement tâté de la

rhétorique démocratique. Pour autant les leaders politiques ont impitoyablement renforcé leur autorité depuis, et ont exercé un contrôle assidu sur leur population respective, singeant en cela le gouvernement de style soviétique. De ce fait, beaucoup des dogmes basiques d'une société libre – tels la société de droit, la démocratie les organisations civiques et l'accès à l'information - sont gravement menacés. Les leaders politiques ont resserré les rênes pour contrer un mécontentement politique grandissant et ont ainsi accentué l'instabilité intérieure, d'après un reportage d'*Open Society News*.

Société civile sous pression

Les pronostics de développement civil dans un futur proche sont faibles. Les rangs de ceux prônant des alternatives politiques ou sociales ont été réduits à néant. En général, l'opposition a été soit écartée, soit rendue inefficace, soit forcée au compromis. Les seules menaces significatives aux autorités étatiques en Asie Centrale viennent des militants armés du mouvement islamiste ouzbek, d'après Justin Burke rédacteur à *Open Society*.

Les conflits et la violence ont provoqué d'importants déplacements de populations. Selon Ucha Nanuashvili : “ Au cours de la dernière décennie, des millions de personnes ont souffert des effets tragiques des combats qui ont fait rage dans la région sud-caucasienne qu'ils fussent ethniques, religieux, nationalistes, d'inspiration racistes ou issus des rivalités de gangs ”. Le nombre des réfugiés et des personnes déplacées est estimé à plus d'un million pour cette région.

La presse indépendante de la région fut confrontée à des mesures répressives accrues ces dernières années. C'est pourquoi un nombre de journalistes et de militants des droits de l'homme ont pris le parti de lancer des alertes sur les violations des droits fondamentaux, utilisant Internet pour référencer, mettre en lien et diffuser l'information. “ Leur espoir est de maintenir le débat sur les valeurs démocratique à l'ordre du jour jusqu'à ce que les gouvernants en place passent la main à une nouvelle génération, laquelle sera peut-être plus portée vers des principes pluralistes ” indique Justin Burke. Il rapporte que lors d'une interview pour *Open Society*, le militant des droits de l'homme, Ramazan Dyryldaev affirmait que les droits de l'homme ne sont pas respectés en Asie Centrale : ni mass média indépendant, ni possibilité pour les citoyens de pratiquer leurs droits politiques bien qu'ils soient intégrés à leurs constitutions. L'absence d'information sur les droits de l'homme est un problème majeur et l'a été depuis le régime soviétique. La population ne dispose pas des informations élémentaires quant à leurs droits, les laissant vulnérables à la tyrannie des officiels et de leurs employeurs. De plus, “ l'ignorance des droits de l'homme entrave le développement de la démocratie ” ajoute Vladislav Okishev, président du *Pavlodar Consultative Information Center*. Son organisation a pour but d'ouvrir une librairie au Kazakhstan mettant à disposition de la documentation sur les droits de l'homme, de tenir des débats et de publier des documents juridiques afin de mieux informer la population. Encore une fois, il est rapporté que les gouvernements en question se sont montrés inquiets quant au travail de ces militants et s'en prennent à leurs activités.

Depuis le 11 septembre 2001, les régimes autoritaires d'Asie Centrale ont utilisé la “ guerre au terrorisme ” menée par les États-Unis comme excuse pour accroître leur contrôle sur leurs sociétés respectives, en renforçant le rôle des forces de sécurité et en s'en prenant aux dissidents politiques au nom du combat contre l'extrémisme.

Yevginiy Zhovtis, directeur du *Kazakhstan Interntational Bureau for Human Rights and Rule of Law*, décrit les cinq États d'Asie Centrale comme des “ républiques présidentielles avec une concentration excessive des pouvoirs aux mains des chefs d'État ” sous lesquelles la branche exécutive du pouvoir prévaut sur le judiciaire et le législatif. “ Les critiques occidentales des régimes autoritaires en Asie Centrale ont été tues, plus particulièrement depuis que plusieurs des États de cette région ont permis l'usage de leur territoire ou de leur espace aérien par la coalition antiterroriste. ”

Alors qu'ils étaient nombreux à espérer que l'intérêt international accéléra – et accélère peut-être toujours- la pression vers la stabilité et par-là même le mouvement vers la démocratie, les actes de répression ont pour le moins empiré ces dernières années. Tandis que le marché mondial de l'énergie se prépare à bénéficier des riches ressources naturelles de la Caspienne, les perspectives pour la paix et le développement de la région y restent très incertaines.

Sources :

- Eurasianet, www.eurasianet.org,
- Open Society News,
- www.eurasianet.org/policy_forum/crw.shtml,
- Strategic Assesment of Central Eurasia, Atlantic Council of the United States
- Central Asia – Caucasus institute, John Hopkins Univeristy, by C. Fairbanks et al, 2001,
- UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs. Integrated Regional Information Network (IRIN).

La situation dans l'armée

Le service militaire est plutôt impopulaire dans les républiques de l'ex-URSS de par les conditions déplorables qui ne font qu'empirer. Manque de nourriture, retard dans le paiement des soldes, maladies, violations des droits humains élémentaires par les officiers sont monnaie courante et les combats continuels avec des troupes rebelles dans certaines régions rendent la conscription encore plus dangereuse. Cette situation engendre non seulement un taux de suicide élevé chez les soldats et les conscrits mais aussi un élargissement des méthodes pour éviter le service y compris les pots de vin, l'insoumission et la désertion.

Le Fusil Brisé

Le Fusil Brisé est le bulletin d'information de l'Internationale des Résistant-es à la guerre. Il est publié en anglais, espagnol, allemand et français. Celui-ci, de novembre 2002, est le n°56.

Ce Fusil Brisé fut préparé par Andreas Speck, Silke Makowski, Milana Müller avec l'aide de Tikiri, Pio del Rio, Margaret Cox, et de nombreux autres qui ont fourni les informations utilisées pour ce numéro –et bien plus.

Ce fusil Brisé fut rendu possible grâce au soutien financier du *DFG-VK Bildungswerk Hessen* et le *Joseph Rowntrees Charitable Trust*. Si vous souhaitez d'autres copies de ce numéro, n'hésitez pas à nous contacter ou à le télécharger de notre site internet.

Internationale des Résistant-es à la Guerre
War Resisters' International
5 Caledonian Road
London, N1 9DX
Grande Bretagne
tel : +44-20-7278 40 40
fax : +44-20-7278 04 44
concodoc@wri-irg.org
http://wri-irg.org/news/2002/pfp02.htm

Liste d'Honneur des Prisonniers pour la paix 2002

Légende de la liste :

- Les **noms des prisonnierEs** en gras sont suivis de leurs peines puis de leur lieu d'incarcération avec 🖃 et enfin, de la raison de détention.
- Des informations sur les pays où des peines ont été prononcées dans l'année sont en *italiques*.

Arménie

Amayak Karapetyan
03.11.00–02.05.03
Armen Yeghiazaryan
30.03.01–29.03.04
Artashes Atoyan
03.12.01–02.12.03
Araik Sargsyan
12.12.01–11.12.03
Armen Vardanyan
17.01.02–16.01.04
Spartek Sargsyan
23.01.02–22.07.04
Rafael Alaverdyan
30.01.02–29.01.04
Araik Bagdasaryan
01.02.02–31.07.04
Vardan Torosyan
01.02.02–31.07.04
Yerem Kh'lkhatyan
26.02.02–25.02.04
Karen Ambartsumyan
12.03.02–11.09.03
Andrey Alaverdyan
15.03.02–14.03.05
Abgar Minasyan
25.03.02–24.03.03
Arman Avetisyan
09.04.02–08.04.04
Hovannes Serobyan
17.04.02-16.04.04
Gagik Gevirkyan
04/25/02–04/24/04
Ambartsum Nersisyan
30.04.02–29.04.04
🖃 Kosh correctiv Labour Colony, Kosh

Armen Alikhanyan
29.04.02–28.10.03
🖃 Vanadzor prison

Saak Oganesyan
02.06.02–
Sarkis Oganesyan
02.06.02–
Zhirayr Sukiasyan
03.06.02–
Vagan Bayatyan
29.10.02-29.04.04
🖃 Nubarashen Prison
Henrik Hovinikyan
14.01.02–30.07.04
🖃 Nubaraschen–2 prison, Jerevan
Vahan Mkroyan
12.12.00–20.12.03
🖃 Artik Correctiv Labour Colony, Artik

Artur Kazaryan
18.09.02–17.09.03
Hratch Tatoyan
15.08.02–14.08.04
🖃 L'adresse d'incorporation nous est inconnue.

Tous sont Témoins de Jéhovah.

Biélorussie

Yuri I Bendazhevsky
01.06.01–01.06.09
🖃 Prison Minsk, ul Kavarijskaya 36, PO Box 36 K, Minsk

Chercheur de Chernobyl ayant diffusé des infos, faussement condamnée pour corruption.

Corée du Sud

En Corée du sud, plus de 1 200 Témoins de Jéhovah sont emprisonnés de par leur objection de conscience au service militaire. Ils sont généralement condamnés à des peines de 3 ans d'emprisonnement.
Plus récemment, des objos non religieux ont commencé à s'organiser. 12 étudiants ont publiquement déclaré leur objection de conscience en septembre 2002.

Etats-Unis d'Amérique

Charles Booker–Hirsch #90962–020
10.09.02–10.12.02
🖃FCI McKean, P.O. Box 8000, Bradford, PA 16701

Joanna Cohen #90962–020
10.09.02–10.12.02
🖃 Federal Prison Camp Phoenix, 37930 N. 45th Ave, Phoenix

Kenneth F Crowley #90963–020
10.09.02–10.03.03
🖃 Federal Prison Camp Beaumont, PO Box 26010, Beaumont, TX 77720

Susan Daniels #90964–020
10.09.02–12.10.02
Nancy Gowen #90969–020
10.09.02– 12.10.02
Abigail Miller #90692–020
10.09.02–10.12.02
Kathleen Boylan #20047–016
10.09.02–10.12.02
🖃 Federal Prison Camp Alderson, Box A, Alderson WV 24910

Mary Dean #90965–020
10.09.02–10.03.03
Kathleen Desautels #90966–020
10.09.02–10.03.03
Kate Fontanazza #90967–020
10.09.02–10.03.03
🖃 Federal Prison Camp Greenville, PO Box 6000, Greenville IL 62246

Toni Flynn #90960–020
12.07.02–01.01.03
Jerry Zawada #4995–045
12.07.02–12.01.03
🖃 Crisp County Jail, 196 South Highway 300, Cordele GA 31015

Chantilly Geigle #90968–020
10.09.02–10.03.03
🖃 Federal Prison Camp Dublin, 5775 8th Street, Camp Paks, Dublin CA 94568

Peter Gelderloos #90688–202
12.07.02–12.01.03
🖃 FCI Cumberland, 14601Burbridge Road, SE, Cumberland MD 21502–8771

John Heid #13815–016
10.09.02–10.04.03
🖃 Federal Prison Camp Schuylkill, Camp 2, Range B, PO Box 670, Minersville PA 17954–0670

Eric Johnson #90971–020 MB2
10.09.02–10.03.03
🖃 FCI Manchester, PO Box 3000, Manchester KY 40962

Janice Sevre–Duszynska #91104–020
10.09.02–10.12.02
🖃 FMC Lexington, 3301 Leestown Road, Lexington KY 40511

Niklan Jones–Lezama #0203593
12.09.02–12.03.03
🖃 Sherburne County Jail,13880 Highway 10NW, Elkriver MN 55330–4609

Rae Kramer #91069–020
09/10/02–03/10/03
🖃 FCI Danbury, Route 37, Danbury CT 06811

Palmer Legare #91097–020
10.09.02–10.12.02
🖃 FMC Devens PO Box 879, Devens MA 01432

Tom Mahedy #91098–020
10.09.02–10.12.02
🖃 FCI Fort Dix, PO Box 38, Fort Dix, New Jersey 08640

Bill O'Donell #85713–011
10.09.02–10.03.03
🖃 Atwater USP, PO Box 01900, Atwater CA 95301

Michaele Pasquale #91102–020
10.09.02–10.03.03
✉ Federal Prison Camp Allenwood, PO Box 1000, Montgomery PA 17752

Richard M. Ring #91099–020
10.09.02–10.12.02
✉ Federal Prison Camp Lewisburg, PO Box 2000, Lewisburg PA 17837

Michael Sobol #91105–020
10.09.02–10.12.02
✉ FCI Engelwood, 9595 w. Qincy Ave, Littleton CO 80123

Fr. Louise Vitale #25803–048
02.10.02–02.01.03
✉ Lieu d'incarcération inconnu.

Tous ces prisonniers le sont suite à une action à la School of the Americas à Fort Benning en Septembre 2002.

Finlande

Oskar Lindman
31.07.02–17.02.03
✉ Helsingin työsiirtola, PL 36, 01531 Vantaa

Janne Kuusisto
06.05.02–23.11.02
✉Turun tutkintavankila, avo-osasto, PL 55, 20251 Turku

Heikki Ulmanen
30.09.02–17.04.03
✉ Satakunnan vankila/Huittisten osasto, PL 42, 32701 Huittinen

Toni Rautiainen
26.06.02–22.12.02
✉ Iskolan avovankila, PL 2, 74345 Kalliosuo
Tous sont emprisonnés pour objection totale au service national.

Israël

Mordechai Vanunu
30.09.86–29.09.04
✉ Ashkelon prison, Ashkelon

Convaincu de trahison et d'espionnage pour avoir révélé des informations sur le programme nucléaire militaire israélien, kidnappé en Italie en 1986 et incarcéré depuis.

Jonathan Ben-Artzi
08.08.02–06.12.02 (avec interuptions)
Uri Ya'akobi
14.08.02–06.12.02 (avec interuptions)
✉ Military prison No.4, Military Postal Number 02507, IDF, Israel

Les deux objecteurs de conscience servent en ce moment leur cinqui'eme emprisonement.
En Israël, des objecteurs de conscience sont arrêtés presque tous les jours, la plupart incarcéré pour des périodes de 28 jours, les conscrits effectuant souvent plusieurs de ces périodes à la suite. Reportez vous au site de l'IRG (http://wri-irg.org) pour les mises à jour.

Porto Rico

Pedro Colon Almendes #22192–069
Condamnation à un an – sortie prévue en Janvier 2003
✉ MDC Juaynabo POB 2147, San Juan, PR 00922–2147

Condamné pour violences agravées lors d'une escarmourche brève et insignifiante à l'occasion d'une manifestation contre le ROTC (Camp d'Entraînement des Officiers de Réserve) à l'Université de Puerto Rico le 30 avril 2001.

Cacimiar Zenon Encarnacion
Pedro Zenon Encarncion
Regaladon Miro Corcino
Tous trois étaient en attente de jugement au 2 novembre 2002 pour avoir pénétrés sur la base de Vieques en Septembre 2002

Russie

Grigory Pasko
25.12.01–25.12.05
✉ SIZO IZ–25/1, Partisanskij Prospekt 28b, 690106 Vladivostock, Russland

Journaliste militaire russe poursuivi pour haute trahison suite au reportage sur le déversement des déchets nucléaires par la flotte russe. Toujours en attente de jugement après 20 mois d'incarcération.

Turquie

Mehmet Bal
21.10.02 -
✉ Adana 6. Kolordu Abkeri Cezaevi, Adana

Devenu objecteur de conscience après avoir effectué une partie de son service militaire. Il s'est rendu à la caserne le 24 octobre et est incarcéré, en attente de jugement.

Turkmenistan

Nikolai Shelekhov
02.07.02–01.01.04
✉ Lieu d'incarcération inconnu.

Kurban Zakirov
23.04.99–22.04.08
✉ Turkmenbashi labour colony Respublika, BPT–5,p/p V.S. g.

Tous deux sont Témoins de Jéhovah.

Proposition d'actions

- Ecrire le 1er décembre des courriers de soutien aux prisonnierEs.
- Organiser une session d'écriture de courriers.
- Table d'information, théâtre de rues ou toute actions permettant d'attirer l'attentions sur le sort des prisonnierEs pour la Paix.

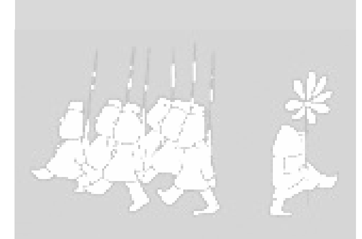
Cartes et lettres, mode d'emploi

- Toujours mettre votre pli sous enveloppe.
- Y inscrire une adresse d'expéditeur.
- Etre créatif et bavard. Ne pas hésiter à joindre photos, dessins...
- Indiquer vos actions pour la paix et contre les préparatifs de guerre.
- Ne rien écrire qui puisse porter préjudice aux prisonnierEs.
- Réfléchir à ce que vous aimeriez recevoir comme courrier si vous étiez incarcérés.
- Eviter de commencer par “ Vous êtes si brave, je ne pourrais jamais faire ce que vous faites ”
- Ne pas s'attendre à ce que le prisonnier réponde.
- Si vous ne parlez pas la langue des prisonnierErs, préférez l'anglais mais, même en français (surtout accompagné de dessins, photos...), sachez que votre envoi fera plaisir.
- Et rappelez-vous : l'an prochain, ce sera peut-être vous !

Soutien aux actions futures

Depuis 45 ans, l'Internationale des Résistant-es à la Guerre publie la liste et les histoires de prisonnierEs pour raison de conscience. Aidez au maintien de cette tradition :
- Vos dons “ PrisonnierEs pour la Paix ” à l'IRG sont bienvenus afin de financer les recherches pour l'an prochain.
- Abonnez à Peace News un ou une prisonnierE de la liste (pour une personne non présente à la liste, indiquer l'adresse de détention).

Adresse d'envois :
Internationale des Résistant-es à la Guerre/War Resisters' International
5 Caledonian Road, London N1 9DX, Grande Bretagne



Une nouvelle loi sur l'objection en russie

En été 2002, la Douma de l'état russe a finalement voté une loi pour un service alternatif régulant la droit à l'objection de conscience. Elle fut ratifiée par le président Putin le 28 juillet 2002 et va entrer en vigueur le 1er janvier 2004. Ce qui pourrait apparaître à première vue comme une victoire pour les groupes d'objecteurs de conscience semble fortement être une tentative de l'appareil militaire de maintenir son emprise.

D'après l'article 4 de la nouvelle loi, le service civil de substitution peut être effectué –parmi d'autres choix- dans les organisation des forces armées de la fédération russe ou d'autres forces comme personnel non combattant. De plus la durée du service civil est de 1,75 fois la durée du service militaire ('seulement' 1,5 fois si le service civil est effectué dans les forces armées).

La procédure d'application est, elle aussi, très restrictive puisque la demande doit être effectuée six mois avant l'appel (soit à l'âge de 17 ans) et nécessite pas mal de paperasses. Le demandeur doit en outre se présenter personnellement à la commission de sélection militaire –un acte inquisitoire. Les organisations russes s'oppose à cette loi qui sera mise à l'épreuve devant la cour constitutionnelle de la Fédération Russe. Les organisations des droits de l'homme ont renommé la mesure : “ loi sur l'alternative esclavagiste ”, et font campagne pour l'abolition de la conscription en Russie comme étant la seule réelle alternative.

Un droit de l'Humain non reconnu : l'Objection de Conscience au Caucase et en Asie Centrale

Silke Makowski

Au Caucase comme en Asie Centrale, aucun état n'offre un libre choix entre le service militaire et une alternative civile, la plupart n'ayant pas même les bases légales pour un service de substitution. L'application de la loi sur le service civil pour les quelques pays qui l'ont voté n'est pas celle reconnue internationalement : en Géorgie, le service de substitution n'existe pas dans la pratique tandis qu'il est sujet à des pots de vin élevés au Kirghizistan et en Ouzbékistan. De surcroît, le service de substitution comporte une durée plutôt punitive et n'est pas complètement civil, particulièrement en Ouzbékistan ou il inclut une courte période militaire.

En tant que membre du conseil de l'Europe (CoE), les états du Caucase doivent rejoindre les critères sur l'objection de conscience de la Recommandation 1518, qui fut adopté en 2001. Elle déclare, pour tout membre de l'armée, le droit à être reconnu comme objecteur de conscience à tout moment et à être informé des circonstances et procédures permettant d'obtenir le statut d'objecteur de conscience. Elle recommande aussi une alternative au service militaire qui soit totalement civile et non punitive. Bien que les états membres doivent garantir ces droits, la loi géorgienne montre ces limites tandis que l'Arménie et l'Azerbaïdjan n'ont voté aucune loi à ce jour.

Caucase

Arménie

La législation ne permet pas pour l'instant d'obtenir le droit à l'objection de conscience mais de par son adhésion au Conseil de l'Europe, le gouvernement arménien doit faire voter une loi pour un service civil d'ici 2003. Deux textes différents ont été discutés dernièrement sans avoir été votés. Tous deux envisageaient un service civil d'une durée punitive (42 mois soit 18 de plus que le service militaire) et avec des restrictions professionnelles : ceux ayant effectués un service civil auraient été exclus de tout poste officiel. Il n'aurait été accessible que pour certains groupes religieux et aurait été effectué dans l'armée, en faisant de fait, une sorte de service militaire sans arme.

Au cours des dernières années, la répression des objecteurs s'est accrue et les peines de prison atteignent habituellement plusieurs années. Suite à une demande du Conseil de l'Europe, 37 Témoins de Jéhovah ont été amnistiés et relâchés en juin 2001 mais les procès n'ont pas tardés à reprendre. D'après le ministère de la Défense, 59 personnes ont été condamnées pour 'insoumission au service militaire', 32 étant des Témoins de Jéhovah.

Au 18 septembre 2002, au mois 23 Témoins de Jéhovah sont emprisonnés pour objection de conscience

Azerbaïdjan

Le droit à effectuer un service militaire alternatif pour raisons de croyance est inclus dans la Constitution Azéri de 1995. Néanmoins, ces anciens décrets régulant le service militaire alternatif n'ont jamais été appliqués.

De par son adhésion au Conseil de l'Europe, l'Azerbaïdjan doit admettre le droit à l'objection de conscience. Un amendement à la constitution remplaçant la formule “ service militaire alternatif ” par “ service de substitution ” fait loi depuis un référendum en août dernier et une nouvelle loi pour un service civil devrait être votée d'ici décembre. Aucune information détaillée sur le service envisagé n'est disponible et une mise en place rapide de cette loi est elle-même sujette à question. Nous avons connaissance d'aucun objecteur de conscience emprisonné et des poursuites, à l'encontre de deux Témoins de Jéhovah, ont été levées de par l'évolution de la loi. Environ 2 600 déserteurs et insoumis au service militaire sont actuellement emprisonnés sans que ne soient connues leurs raisons d'être réfractaires.

Géorgie

Bien que différentes lois sur le service alternatif furent votées depuis 1991, aucune n'a été appliquée. La dernière 'Loi sur le service civil alternatif', voté en 1997, ne rejoint pas non plus les critères du Conseil de l'Europe vu que le service de substitution envisagé est d'une durée plutôt punitive (36 mois pour 24 mois de service militaire) et ne serait probablement pas entièrement civil.

En pratique, aucune procédure pour l'application impartiale du service de substitution n'a encore été mise en place bien que plus de 300 personnes aient fait une demande. L'exemption du service ne peut être obtenue que contre espèces sonnantes et trébuchantes.

Ces dernières années, les autorités géorgiennes ont souvent évité d'appeler sous les drapeaux les Témoins de Jéhovah afin d'éviter la confrontation directe à l'objection de conscience. Du coup, comme la plupart des jeunes hommes ne veulent pas rejoindre l'armée de par les conditions de service déplorables, le nombre des Témoins de Jéhovah en Géorgie est en forte augmentation.

D'après le ministère de la Défense, 167 réfractaires sont en ce moment emprisonnés

mais il n'est pas clair si certains ont évoqué des motifs de conscience.

Abkhazie

La constitution de 1994 de la république autoproclamée d'Abkhazie, laquelle n'est pas internationalement reconnue mais est considérée comme une région de Géorgie, n'intègre pas le droit à une alternative au service militaire. Des discussions au sujet d'une loi pour un service de substitution ont eu lieu l'an dernier, sans suite. Entre 1995 et 2000, au moins 30 Témoins de Jéhovah ont été emprisonnés pour refus de servir dans l'armée, l'un d'entre eux était toujours en prison en décembre 2001.

Asie Centrale

Kazakhstan

Le droit à l'objection de conscience n'est pas reconnu et il n'y a pas de dispositions pour un service de substitution. Les différentes discussions quant à un service alternatif n'avaient pas pour propos de mettre en place un service civil mais d'aménager le service militaire en combinant un court entraînement militaire avec différents travaux.

La persécution des objos, principalement des Témoins de Jéhovah, fut une problématique continue pendant de nombreuses années. Comme la loi sur le service militaire permet aux “ personnes des ordres religieux ” d'être exemptées de service militaire, les Témoins de Jéhovah kazakhs sont parvenus à un accord avec le gouvernement en 1997 en déclarant tous les adeptes de leur foi comme étant des officiants religieux. Depuis lors, aucune communication quant à des objos emprisonnés n'a été reçue.

Kirghizistan

Le service alternatif a un passé relativement long au Kirghizistan avec une première loi passée en 1992. La loi sur le service alternatif de 2001 a raccourci la durée du service de 36 à 24 mois tandis que le service militaire est passé de 24 à 12 mois en 2002.

D'après la nouvelle loi, le service de substitution peut être exécuté dans une administration non militaire. 20 % du salaire est reversé au Ministère de la Défense. Faire un service civil est très répandu : au printemps 2001, plus de 70 % des appelés ne voulaient pas servir dans l'armée et prêt de la moitié des 3 500 conscrits a été appelée à effectuer le service alternatif. Un nombre croissant de désertions s'y ajoute posant un énorme problème à l'armée kirghize forte de seulement 12 000 hommes.

En novembre 2001, il y eut un cas d'objo harassé par les autorités kirghizes : le Baptiste Dimitri Shukhov a fait l'objet d'une enquête psychiatrique suite à son refus d'effectuer le serment d'allégeance à l'armée. Les officiels lui avaient refusé l'accès au service civil car son Eglise refuse de se déclarer auprès des autorités.

Tadjikistan

Le droit à l'objection de conscience ne fait pas partie de la législation Tadjik. De ce fait, il n'y a aucune base légale pour effectuer un quelconque service de substitution pour le moment et il ne sera pas introduit ces prochaines années.

Rien ne filtre quant aux personnes refusant d'effectuer le service militaire pour des motifs religieux ou éthiques mais la désertion et l'insoumission sont répandues. Un nombre croissant de jeunes hommes évite le service militaire en s'exilant pour chercher du travail à l'étranger. L'étendue de la désertion a rendu nécessaire de l'intégrer à une loi d'amnistie en 2001 sous condition pour les réfractaires d'accepter de servir par la suite.

Turkménistan

La législation turkmène ne permet pas de refuser le service militaire et une loi pour une alternative civile ne semble pas être à envisager au cours des prochaines années.

Les objos, principalement des Témoins de Jéhovah ou membres de groupes religieux similaires, sont passibles de condamnations à plusieurs années de prison d'après le code criminel et ils effectuent souvent leurs peines dans des camps de travail aux conditions terribles. Dans de nombreux cas, leur libération des obligations militaires est refusée si les prisonniers n'acceptent pas d'effectuer un serment d'allégeance au président.

En septembre 2002, au moins 2 Témoins de Jéhovah étaient emprisonnés pour raison de conscience.

Ouzbékistan

La loi de 1992 sur le service alternatif intègre un service de substitution de 24 mois lui aussi accessible pour motifs religieux. Il est actuellement conditionné à un pot de vin. Si le pot de vin est conséquent, il est même possible d'éviter tout service. Le service de substitution est très populaire : le nombre de personnes appelées à effectuer le service alternatif est trois fois plus important que le nombre des incorporés dans l'armée. Ce service alternatif n'est pas un service civil vu qu'il intègre deux mois de classe. Le reste du temps est passé à effectuer des tâches serviles mal payées dont environ 20 % du revenu est reversé au Ministère de la Défense.

En ce moment des discussions sont en cours pour que la loi soit modifiée mais aucun projet n'a encore été rédigé.

En pratique, les objos qui refusent la pratique du pot de vin sont toujours punis : plusieurs Témoins de Jéhovah sont chaque année condamnés à des peines avec sursis ou a des amendes très élevées.

Contacts Régionaux

OSI Assistance Foundation Armenia
1 Pushkin St, apt 11,
Yerevan 375010, Arménie
office@osi.am

Human Rights Center of Azerbaijan
PO Box 3, Baku 370000
Azerbaïdjan
Eldar Zeynalov (Directeur)
aihmm@lycos.de

Intiative Group of War Resisters' International – Georgia
144 Dolidze St, Tbilisi
380071
Géorgie
Usha Nanuashvili
ishrg@caucasus.net

Kazakhstan International Bureau for Human Rights & Rule of Law
Masanchy St 57a/404-405
480012 Almat, Kazakhstan
Jevgeni Zhovtis
omaz@omaz.almaty.kz

Kyrgyz Committee for Human Rights
Ivanitsina St 123, apt 87
720011 Bishkek
Kirghizstan
Ramazan Dyryldaev
chrights@imfiko.bishkek.su

Tajik Center for Human Rights
Tadjikistan
Junaid Ibodov
junaid@tchr.tajik.net

Human Rights Society of Uzbekistan
27/15 Yunusabad – 4
Tashkent 700093,
Ouzbékistan
Talib Yakubov
hrsu_tolib@yahoo.com

Impliquez vous !

Soutien aux objecteurs emprisonnés : les CO-alerts

Dans de nombreux pays, la prison est toujours le sort des objecteurs de conscience. Des milliers d'objecteurs sont toujours en prison –en Corée du Sud, en Israël, en Finlande et bien d'autres contrées. Malgré l'introduction de loi sur l'objection de conscience par de nombreux états, les objos y risquent toujours l'emprisonnement parce que, ils ne rentrent pas dans les critères des autorités ou parce qu'ils n'acceptent pas le service de substitution. L'Internationale des Résistant-es à la Guerre soutient les objecteurs emprisonnés de par leur objection de conscience ou qui font l'objet de répression étatique ou émanant d'autorités de type étatique.

Les co-alerts, envoyer par e-mail dès que le bureau de l'IRG reçoit l'information de l'arrestation ou du jugement de l'objecteur de conscience sont un outil puissant pour mobiliser le soutien et les protestations. Pour les recevoir, il suffit d'envoyer un message à majordomo@wri-irg.org avec pour contenu : subscribe co-alert ou de s'inscrire sur wri-irg.org/cgi/news.cgi.

Le bureau de l'IRG a aussi besoin de recevoir plus d'information sur les emprisonnement d'objecteur partout dans le monde. N'hésitez pas à prendre contact :

Internationale des Résistant-es à la Guerre
War Resisters' International
5 Caledonian Road, London, N1 9DX, Grande Bretagne,
tel : +44-20 72 78 40 40
fax : +44-20 72 78 04 44
mail : concodoc@wri-irg.org,
http://wri-irg.org/cgi/news.cgi

Internationale des Résistant-es à la Guerre

un mouvement non-violent pour mettre fin à la guerre

L'Internationale des Résistant-es à la Guerre fut fondée en 1921 sous le nom de «PACO». Elle eut et a pour base la déclaration de l'IRG :

«La guerre est un crime contre l'humanité. Je suis par conséquent déterminé à ne soutenir aucun type de guerre, et à essayer d'obtenir la suppression de toutes les causes de la guerre.»

L'Internationale des Résistant-es existe afin de promouvoir l'action non-violente contre les causes de la guerre, de soutenir et mettre en relation des personnes de par le monde qui refusent de prendre part à la guerre et aux préparatifs de guerre.

Objection de conscience

L'objection de conscience a toujours été au centre de la politique de l'IRG. La déclaration de l'IRG à ne soutenir aucun type de guerre est un appel au refus de servir toute force militaire ou armée, est un appel à l'objection de conscience.

L'Internationale des Résistant-es à la Guerre soutient tous les objecteurs de conscience, qu'ils souhaitent effectuer un service civil de substitution ou non. L'Internationale des Résistant-es à la Guerre ne juge pas des motifs des personnes refusant de tuer, elle valorise la décision personnelle du refus de participer à la guerre et à ces préparatifs comme une étape importante pour en finir avec la guerre.

Non à la guerre

L'IRG ne soutiendra jamais aucune guerre qu'elle soit l'émanation d'un état d'une “ armée de libération ” ou sous l'hospice des nations unies, même sous le nom de “ intervention militaire humanitaire ”. Les guerres, peu importe leur enrobage lexical, sont invariablement utilisées pour servir des pouvoirs politiques ou économiques. Nous savons où conduisent les guerres ; à la souffrance et à la destruction, aux viols et au crime organisé, à la trahison des valeurs et à de nouvelles structures de domination.

Soutenez les Prisonniers et Prisonnières pour la Paix

Soutenez l' Internationale des Résistant-es à la Guerre

Les prisonnierEs pour la paix ont besoin de votre soutien. L'Internationale des Résistant-es à la Guerre ont besoin de votre aide pour les soutenir !

- ☐ Je veux participer au réseau CO-alerts.
  Voici mon adresse e-mail : ....
- ☐ Je fais le don d'un abonnement d'un an à Peace News pour un-e prisonnierE. (25 euros)
  Voici son nom : ....
- ☐ Je fais un don de .... euros.
- ☐ Veuillez me mettre sur votre liste afin de me tenir informer du travail de l'IRG.
- ☐ Veuillez m'envoyer, à titre gracieux , un exemplaire de *Peace News*

Merci d'envoyer vos donations ainsi que ce formulaire à :

Maurice Montet
Union Pacifiste de France
B.P. 196
75624 PARIS cedex 13
Le nom du compte bancaire: Comité Louis Lecoin

Voici mes coordonnées :

Nom : ....
Adresse : ....
Code postal : ....
Ville : ....

Pour un paiment par carte :

Veuillez débiter ma carte de .... euros.
Carte Visa/Access/Mastercard/American Express (veuiller barrer les mentions inutiles)
(Les paiment par carte de credit sont gèrè via Housmans Bookshop)

N° de carte :

Date d'expiration :

Nom figurant sur la carte :

Adresse de facturation (si différente de celle ci-contre) :

....

....

Merci de votre solidarité !